



**Cluses Arve  
& montagnes**

Territoire de réussites

LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI  
QU'ON NE PRODUIT PAS !

# GUIDE DU TRI

2018



# SOMMAIRE

VOUS AUSSI VOUS VOULEZ FAIRE PARTI  
DES 44% DES FRANÇAIS QUI TRIENT ?  
SUIVEZ LE GUIDE !

3

## ÉDITO

Mot de René Pouchot,  
Vice-Président en  
charge de la gestion  
des déchets

4

## MÉMO TRI

Vous trouverez  
un mémo tri  
de poche à  
découper

5

## HORAIRES / DÉPÔT SAUVAGE

Découvrez les horaires  
des déchèteries sur  
[www.2ccam.fr](http://www.2ccam.fr)

6

## TRI PLASTIQUE

« Limiter les  
emballages plastiques  
et métalliques, c'est  
ça aussi être éco  
citoyen. »

7

## TRI VERRE

« Choisir  
des produits  
éco- labellisés,  
c'est ça aussi être  
éco citoyen »

8

## TRI PAPIER & CARTON

« Limiter les emballages  
en carton, c'est ça aussi  
être éco citoyen. »

9

## ORDURES MÉNAGÈRES

« Donner ou vendre  
ce qui est en bon état,  
c'est ça aussi être  
éco citoyen »

10

## DÉCHÈTERIE

« Faire réparer  
ce qui peut l'être,  
c'est ça aussi être  
éco citoyen »

11

## DÉCHETS SPÉCIFIQUES

« Utiliser  
des piles  
rechargeables,  
c'est ça aussi être  
éco-citoyen »

12

## COMPOSTAGE

« Faire du  
compost, c'est  
ça aussi être  
éco citoyen »

13

## PAILLAGE

« 1 h de paillage  
épargne 10h  
d'entretien du jardin »

14

## CONSEIL/ FAQ

« A chaque moment  
de la journée des  
gestes simples  
permettent de limiter  
la production de  
déchets »

# ÉDITO

La Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes assure la collecte et le traitement de vos déchets ménagers.

Ce guide du tri a été conçu pour vous accompagner dans votre démarche et répondre à vos questions en matière de tri des déchets et de l'utilité de celui-ci.

En effet, vos emballages recyclables sont triés puis rachetés par des entreprises pour être recyclés et transformés en de nouveaux objets, limitant ainsi l'utilisation de matières premières qui se raréfient.

Mieux gérer vos déchets permet de maîtriser les coûts de collecte et d'élimination des déchets. Les réduire est un acte citoyen bénéfique pour nous, pour nos enfants et pour la préservation des ressources naturelles.

Et surtout, avant de jeter pensez à réparer, réutiliser, recycler, donner ! Chaque geste compte et la multiplication des petites actions de chacun permettra d'améliorer le futur de notre planète.

René Pouchot

Vice-Président en charge de la gestion des déchets

## LE RECYCLAGE, C'EST ÉVITER LE GASPILLAGE !

Il est vraiment dommage de jeter un emballage vide alors qu'une fois recyclé, il peut encore servir à fabriquer de nouveaux objets. Par exemple, le plastique recyclé sert à fabriquer de nouvelles bouteilles, des jouets, des vêtements, des couettes, des tuyaux... Avec le verre, on refait des bouteilles, des pots et des bocaux. L'acier et l'aluminium sont fondus pour former des meubles, des outils, de l'électroménager, des carrosseries de voiture... Et le carton sert à fabriquer d'autres objets ou emballages en carton !

**En recyclant, on évite une partie des pollutions** de l'air, de l'eau ou des sols dues à l'extraction de ressources naturelles, à leur transport et à la fabrication des produits. Par exemple : l'émission de gaz carbonique due au transport des matières premières et aux activités industrielles participe à l'augmentation de l'effet de serre et donc au réchauffement de la planète. Ce que nous devons à tout prix éviter. Recycler permet de limiter ces émissions.



" AVANT DE JETER PENSEZ  
À RÉPARER, RÉUTILISER,  
RECYCLER, DONNER ! "

# MÉMO DU TRI



BOUTEILLE PLASTIQUE  
EMBALLAGE MÉTALLIQUE



PAPIER, EMBALLAGE  
CARTON



VERRE



DÉCHÈTERIE



Ordures ménagères

ORDURES MÉNAGÈRES  
RÉSIDUELLES



Déchets verts,  
restes alimentaires

COMPOSTAGE

LES HORAIRES DES DÉCHÈTERIES SONT  
DISPONIBLES SUR [WWW.2CCAM.FR](http://WWW.2CCAM.FR)



LE DÉPÔT SAUVAGE

Le fait d'abandonner, de jeter ou de déverser des déchets, en un lieu public ou privé, constitue une infraction de 2ème classe, passible à ce titre d'une amende. Tout dépôt d'encombrant sur les points d'apports volontaires est strictement interdit. Les jours de collectes des encombrants sont disponibles sur le site internet de la 2CCAM.

Pour s'inscrire, rendez-vous sur  
[enlevement-encombrants-2ccam.fr](http://enlevement-encombrants-2ccam.fr) ou  
par téléphone au 04 57 54 22 00



# BOUTEILLE PLASTIQUE EMBALLAGE MÉTALLIQUE

AÉROSOLS, CANETTES,  
BARQUETTES EN ALUMINIUM,  
PAPIER D'ALUMINIUM, BOUTEILLES  
ET FLACONS D'HYGIÈNE,  
D'ENTRETIEN ET D'EAU,  
BOITES DE CONSERVE



Après la collecte des déchets recyclables, ceux-ci sont acheminés vers un centre de tri pour y être triés par matériau (le plastique avec le plastique, le métal avec le métal...) avant envoi dans une usine de recyclage. Le recyclage des emballages plastiques permet de préserver les ressources naturelles (le pétrole).

## Les erreurs de tri fréquentes

ICI PAS DE BARQUETTES ET FILMS PLASTIQUES, POTS DE YAOURTS, OUTILS,  
SAC PLASTIQUES, BOITES D'ŒUFS EN PLASTIQUE, CARTONS, VERRES

" LIMITER LES EMBALLAGES PLASTIQUES ET  
MÉTALLIQUES, C'EST ÇA AUSSI ÊTRE ÉCO CITOYEN. "



# VERRE

BOUTEILLES EN VERRE SANS  
BOUCHON, POTS ET BOCAUX EN  
VERRE SANS COUVERCLE



En mettant le verre d'emballage utilisé dans les bacs ou conteneurs à verre, nous sommes assurés qu'il sera recyclé à 100 % et à l'infini ! Attention : seuls les verres d'emballage peuvent être recyclés, c'est-à-dire les bouteilles, pots, bocaux, et flacons.

## Les erreurs de tri fréquentes

ICI PAS DE VAISSELLE, PARE-BRISE, ÉCRANS, AMPOULES, LAMPES, MIROIRS,  
VITRES, COUVERCLES ET BOUCHONS, POTS EN TERRE...

" CHOISIR DES PRODUITS ÉCO-LABELLISÉS,  
C'EST ÇA AUSSI ÊTRE ÉCO CITOYEN. "



# PAPIER EMBALLAGE CARTON

JOURNAUX, PROSPECTUS,  
ENVELOPPES, MAGAZINES,  
BRIQUES CARTON,  
EMBALLAGES CARTON



Après la collecte des déchets recyclables, ceux-ci sont acheminés vers un centre de tri pour y être triés par matériau (le papier avec le papier, les briques avec les briques...) avant envoi dans une usine de recyclage. **Tous les papiers se recyclent.**

## Les erreurs de tri fréquentes

ICI PAS DE GROS CARTONS, COUCHES ET MOUCHOIRS

" LIMITER LES EMBALLAGES EN CARTON,  
C'EST ÇA AUSSI ÊTRE ÉCO CITOYEN. "



# ORDURES MÉNAGÈRES

COUCHES, BLISTERS, POTS DE  
YAOURTS, SACS PLASTIQUES,  
BARQUETTES ET  
BOITES D'ŒUFS EN PLASTIQUE



Les ordures ménagères résiduelles sont traitées à l'usine d'incinération de Marignier. Cette usine permet de prendre en charge les déchets non-recyclables et non-compostables, tout en produisant de l'électricité.

## Les erreurs de tri fréquentes

ICI PAS D'EMBALLAGES EN CARTON, EN MÉTAL, EN PLASTIQUE RECYCLABLE,  
AMPOULES, VERRE, MÉDICAMENTS, SERINGUES, PILES.

" DONNER OU VENDRE CE QUI EST EN BON ÉTAT  
ET NE ME SERT PLUS,  
C'EST ÇA AUSSI ÊTRE ÉCO CITOYEN. "



# DÉCHÈTERIE

ÉLECTROMÉNAGER, DÉCHETS VERTS, DÉCHETS RÉSIDUELS, HUILE DE VIDANGE, HUILE DE FRITURE, PAPIERS, CARTONS, ÉCRANS, MÉTAUX, GRAVATS, BOIS, ENCOMBRANTS, DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX, PNEUS, PLÂTRES, MEUBLES ...

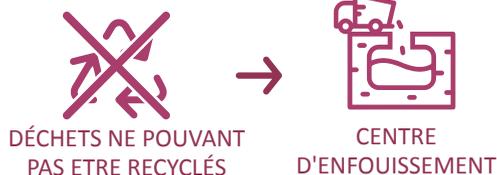


Les déchets pouvant être entièrement ou en partie recyclés sont acheminés dans les centres spécifiques. Les déchets ne pouvant pas être valorisés sont enfouis dans des centres de stockage. Les déchets toxiques sont traités avant d'être éliminés. *Les déchèteries sont interdites aux professionnelles (des déchèteries professionnelles sont à disposition)*

## Les erreurs de tri fréquentes

ICI PAS D'AMIANTE, DE BOUTEILLE DE GAZ, D'EXTINCTEUR

" FAIRE RÉPARER CE QUI PEUT L'ÊTRE, C'EST ÇA AUSSI ÊTRE ÉCO CITOYEN. "



# DÉCHETS SPÉCIFIQUES

SERINGUES, MÉDICAMENTS, VÊTEMENTS, TEXTILES, TONERS, CARTOUCHES D'ENCRE, PEINTURE, PILES, AMPOULES ET NÉONS BASSE CONSOMMATION



Les déchets spécifiques sont tous les déchets nécessitant des filières de traitement spécifiques, différentes des ordures ménagères et assimilées, car potentiellement polluants ou dangereux pour l'homme et l'environnement.

" UTILISER DES PILES RECHARGEABLES, C'EST ÇA AUSSI ÊTRE ÉCO CITOYEN "



# COMPOSTAGE

DÉCHETS VERTS,  
COQUILLES D'ŒUF,  
ÉPLUCHURES DE FRUITS  
ET LÉGUMES,  
RESTES ALIMENTAIRES



Composter, c'est recycler les déchets verts et alimentaires en les étalant ou en les amassant. C'est un processus de transformation des déchets organiques en un terreau riche, d'excellente qualité et 100% naturel. Il allège la terre et permet des économies d'engrais, de terreau et d'eau. Cela permet de transformer les déchets en ressources et d'éviter les transports jusqu'à la déchèterie.

## Vente de composteur à la Communauté de Communes

Pour plus d'informations sur le compostage, un maître composteur est à votre disposition à la 2CCAM.

## Les erreurs de tri fréquentes

ICI PAS DE COUCHES, PIERRES, GRAVATS, SABLE, MÉGOTS

" FAIRE DU COMPOST, C'EST ÇA AUSSI  
ÊTRE ÉCO CITOYEN. "



# LE PAILLAGE OU PAILLIS

FEUILLES, BRANCHES,  
GAZON, HERBE



## COMMENT ?

Broyez les tailles (branchages) avec une tondeuse (les branches pas plus épaisses qu'un doigt) ou un broyeur.

Une fois le gazon (ou l'herbe) tondu, les feuilles ramassées, les branches ou les haies, broyées, je peux pailler aux pieds des végétaux :

- Je mets sur le sol une épaisseur d'une dizaine de cm de mes végétaux récupérés,
- Je laisse un espace à la base de la plante. (Entre le paillis et la base)
- J'arrose pour éviter au paillis de s'envoler.

## Les astuces

LES PLANTS VERTS (POTAGER, FLEURS) :

PAILLAGE VERT (GAZON, HERBE)

LES PLANTS BRUNS (ARBRES, HAIES ...) :

PAILLAGE BRUNS (BROYAT, FEUILLES)

## LES AVANTAGES DU PAILLAGE

- Garder l'humidité (moins d'arrosage)
- Enrichir le sol progressivement
- Réduire le développement des mauvaises herbes
- Réduire les écarts de température du sol (meilleure végétation et plus rapidement)
- Protéger le sol (érosion, compactage)
- Gagner du temps et de l'argent (aller-retour déchèterie, arrosage, engrais,...)

" 1H DE PAILLAGE ÉPARGNE 10H D'ENTRETIEN DU JARDIN "



BROYAT  
HERBE



PAILLAGE

## LES ASTUCES

Les plants verts (potager, fleurs) préfèrent un paillage plutôt vert (gazon, herbe)

Les plants bruns (arbres, haies, framboisiers,...) préfèrent un paillage plutôt bruns (broyat, feuilles)

LE MEILLEUR DÉCHET, C'EST CELUI  
QUE L'ON NE PRODUIT PAS !

À CHAQUE MOMENT DE LA JOURNÉE DES GESTES SIMPLES PERMETTENT DE  
LIMITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS.

### À LA MAISON :

- Poser l'autocollant STOP PUB sur votre boîte aux lettres pour éviter de recevoir la publicité et divers prospectus. Savez-vous qu'ils représentent chaque année et par boîte aux lettres, 40 à 50 kg d'imprimés? Vous pouvez vous procurer un STOP PUB à la 2CCAM.
- Boire l'eau du robinet plutôt que d'acheter de l'eau en bouteille.
- Avant de jeter un objet ou un vêtement, s'il est en bon état, se poser la question de la réutilisation ou de la réparation (don à une association, vente en braderie, recyclerie ...)
- Éviter les lingettes pour le ménage et la toilette.



Déposez vos déchets dans les points de tri à disposition dans le territoire de la 2CCAM. Les emplacements sont indiqués sur le site : [www.2ccam.fr](http://www.2ccam.fr)

Sauf Flaine où la collecte se fait en porte à porte.



# QUELQUES QUESTIONS

VRAI / FAUX

FAUT-IL RINCER OU NETTOYER LES  
EMBALLAGES AVANT DE LES JETER ?

Non, il suffit de bien les vider de leur contenu.

FAUT-IL ENLEVER LES BOUCHONS DES  
BOUTEILLES PLASTIQUES ?

Non, ils sont également recyclés et servent à la fabrication de nouveaux produits.

PEUT-ON METTRE LES BOUTEILLES  
D'HUILE DANS LE BAC DE TRI ?

Oui, dans le conteneur vert si la bouteille est en verre ou dans le conteneur jaune si elle est en plastique. Les bouteilles sont lavées au recyclage. N'hésitez pas à mettre vos flacons de mayonnaise et de ketchup également.

PEUT-ON METTRE TOUS  
LES PLASTIQUES ?

Non, seuls les bouteilles, flacons et bidons plastique se recyclent actuellement. Pots, barquettes et film plastique sont à mettre dans votre poubelle habituelle.

### BON À SAVOIR

QUE SIGNIFIE LE POINT  
VERT PRÉSENT SUR  
PRESQUE TOUS LES  
EMBALLAGES ? 

Il ne signifie pas que l'emballage est recyclable mais que son fabricant verse une participation pour le traitement de son futur déchet.

EST-CE QUE JE DOIS  
COMPACTER LES BOUTEILLES ?

Oui, ainsi vous gagnerez de la place dans votre sac de pré-tri ainsi que dans le conteneur.

UN DOUTE,  
UNE QUESTION ?

Je jette mon déchet dans la poubelle ordinaire ou j'appelle le service déchets au 04 57 54 22 00.

J'AI CASSÉ DE LA VAISSELLE,  
OÙ DOIS-JE LA JETER ?

Dans la poubelle habituelle bien enveloppée ou à la déchèterie.

PLUS D'INFORMATION  
SUR LE SITE [www.2ccam.fr](http://www.2ccam.fr)



QUAND VOUS TRIEZ...

C'est moins de pollution et  
plus d'économie pour tous !

Vous réduisez les coûts de traitement de vos déchets, développez l'économie locale, favorisez l'emploi dans le secteur du recyclage et participez à l'amélioration du cadre de vie de votre commune.

Alors, vous attendez quoi pour vous mettre au tri ?